



Montreuil, le 18 Avril 2016

Monsieur Jean-Marc AMBROSINI
DRH du Groupe Public Ferroviaire SNCF
2, Place aux Etoiles
CS 70001
93633 La Plaine St Denis Cedex

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Directeur,

Les discussions autour de la réglementation du travail débutent sur les 3 volets qui constitueront le futur cadre social, à savoir : le décret socle, l'accord de branche, les accords d'entreprise.

L'UTP, dans sa stratégie, refuse toujours d'engager de véritables négociations.

Sur de nombreux points, elle souhaite renvoyer la négociation au niveau des entreprises pour diviser les cheminots de la branche.

Cette volonté d'inverser la hiérarchie des textes trouve d'ailleurs son illustration dans le projet « loi Travail » qui, en plus de vouloir modifier la hiérarchie des normes, propose l'instauration de la précarité comme règle commune.

Les cheminotes et les cheminots ne sont pas en dehors du paysage social marqué par des attaques sans précédent à l'encontre de tous les salariés, Tout cela se déroule dans un contexte d'austérité et d'un budget d'entreprise 2016 contraint, tant sur les questions d'emploi avec un impact important sur les conditions d'exercice des métiers, que sur la question salariale, comme rappelés au cours de la DCI déposée par notre Fédération le 15 mars 2016 et pour laquelle nous avons été reçus le 17 mars 2016, sans pour autant obtenir de réponses suffisantes.

Aussi, conformément à l'article L 2512-2 du Code du travail, la Fédération CGT des cheminots vous dépose un préavis de grève du mercredi 27 avril 2016 19H00 au vendredi 29 avril 2016 08H00.

Ce préavis couvre l'ensemble des personnels du GPF ainsi que ceux appelés à les remplacer.

Il porte sur les sujets suivants :

- Engagement concret et visible de la direction à mettre en œuvre les négociations portant sur les 3 niveaux : décret socle, CCN et accords d'entreprise.

Ces négociations devront s'appuyer a minima sur le RH 0077 qu'il conviendra d'améliorer pour déboucher sur un haut niveau social pour tous les cheminots.

- L'emploi, en volume et en qualité, permettant d'assurer dans des conditions de travail et de sécurité optimales la production ferroviaire Fret et voyageurs.
- L'ouverture rapide de véritables négociations salariales.

Dans l'attente d'être reçus, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses.

Gilbert GARREL
Secrétaire Général